Communiqué du Conseil de la concurrence

relatif au projet de concentration économique concernant la prise par Monsieur Mohamed Hassan Bensalah de contrôle exclusif des sociétés «Word Publishing SA », «Word Distribution SA», « Word Advertising SA», « Word Printing SA » et leurs filiales

Conformément à l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et à l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier de notification prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur :** Monsieur Mohamed Hassan Bensalah, agissant à titre personnel et en son nom propre ;
- **Les cibles :** les sociétés « Word Publishing SA », « Word Distribution SA », « Word Advertising SA », « Word Printing SA » et leurs filiales (ensemble le Groupe Le Matin).

Nature de l'opération :

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Secteur de l'édition de presse écrite (quotidiens nationaux et périodiques) ;
- Secteur des médias numériques, de la presse en ligne et de la production audiovisuelle ;
- Secteur de la régie publicitaire et de la publication d'annonces légales ;
- Secteur de l'impression de titres de presse pour le compte de tiers ;
- Secteur de l'édition et de l'impression de manuels scolaires et parascolaires ;
- Secteur de l'impression commerciale et du packaging en carton plat.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 23 novembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique consistant en la prise par Monsieur Mohamed Hassan Bensalah de contrôle exclusif des sociétés « Word Publishing SA », « Word Distribution SA », « Word Advertising SA », « Word Printing SA » et leurs filiales (ensemble le Groupe Le Matin), et ce, à travers l'acquisition de l'intégralité du capital social des sociétés précitées et des droits de vote y afférents.

Monsieur Mohamed Hassan Bensalah est un homme d'affaires marocain, président du groupe Holmarcom, groupe industriel et financier dont les activités couvrent notamment les services financiers, l'agroalimentaire, la logistique et l'immobilier.

« Word Publishing SA » est une société anonyme de droit marocain au capital social de 1 000 000,00 dirhams, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 130359 et dont le siège social est situé au n° 11, rue Ibnou Toufail Palmier, Casablanca, Maroc. « Word Publishing SA » agit en tant que société holding sans activité opérationnelle propre.

« Word Distribution SA » est une société anonyme de droit marocain au capital social de 1 000 000,00 dirhams, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 130365 et dont le siège social est situé au n° 11, rue Ibnou Toufail Palmier, Casablanca, Maroc. « Word Distribution SA » agit en tant que société holding sans activité opérationnelle propre.

« Word Advertising SA » est une société anonyme de droit marocain au capital social de 1 000 000,00 dirhams, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 130361 et dont le siège social est situé au n° 11, rue Ibnou Toufail Palmier, Casablanca, Maroc. « Word Advertising SA » agit en tant que société holding sans activité opérationnelle propre.

« Word Printing SA » est une société anonyme de droit marocain au capital social de 1 000 000,00 dirhams, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le

numéro 130363 et dont le siège social est situé au n° 11, rue Ibnou Toufail Palmier, Casablanca, Maroc. « Word Printing SA » agit en tant que société holding sans activité opérationnelle propre.

Les sociétés « Word Publishing SA », « Word Distribution SA », « Word Advertising SA » et « Word Printing SA » contrôlent conjointement la « Société Nouvelle Maroc Soir SA ».

« Société Nouvelle Maroc Soir SA » est une société anonyme de droit marocain au capital social de 282 400 000,00 dirhams, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 114045 et dont le siège social est situé au n° 17, rue Othmane Ibnou Affane, Casablanca, Maroc. « Société Nouvelle Maroc Soir SA » est la société faîtière du Groupe Le Matin.

Le Groupe Le Matin est un acteur du secteur de l'édition d'informations quotidiennes au Maroc, dans ses versions papier et électronique. Ce groupe édite notamment les quotidiens « Le Matin » et « Assahra Al Maghribia », ainsi que les sites internet lematin.ma, almaghribia.ma et sports.lematin.ma, leurs comptes sur les réseaux sociaux, et supervise la chaîne « Matin TV ». Le Groupe exerce également, à titre secondaire, l'activité de régie publicitaire pour le compte de ses propres supports, l'activité d'annonces légales et administratives à travers un réseau d'agences et le site internet annonces.lematin.ma, ainsi que l'activité d'impression par l'intermédiaire de sa filiale « Les Imprimeries du Matin », pour le compte de ses propres publications et pour des tiers. Cette activité comprend l'impression et la distribution de manuels scolaires, l'impression de livres parascolaires, l'impression commerciale numérique, les supports de publicité sur le lieu de vente (PLV), ainsi que l'impression de carton plat destiné au packaging.

Fait à Rabat, le 12 novembre 2026.